

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (24383)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (24383)	Jury par défaut	Autres candidats	20	148	75	75	12
		Bacheliers professionnels toutes séries	1	17	5	5	0
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	95	40	40	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (24383)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	118	62	62	10	83,3 %
			Masculin	30	13	13	2	16,7 %
			Total	148	75	75	12	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	14	5	5	0	
			Masculin	3	0	0	0	
			Total	17	5	5	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	78	33	33	5	71,4 %
			Masculin	17	7	7	2	28,6 %
			Total	95	40	40	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (24383)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	50	25	25	8	66,7 %
				AB	63	33	33	4	33,3 %
				B	24	16	16	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	144	75	75	12	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	6	2	2	0	
				B	7	2	2	0	
				TB	2	1	1	0	
				Total	17	5	5	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	1	1	0	0 %
				Sans mention	48	17	17	4	57,1 %
				AB	33	17	17	3	42,9 %
				B	10	4	4	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	95	40	40	7	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (24383)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	91	47	47	4	33,3 %
			En réorientation	49	28	28	8	66,7 %
			Non scolarisés	7	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	148	75	75	12	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	14	5	5	0	
			En réorientation	2	0	0	0	
			Non scolarisés	1	0	0	0	
			Total	17	5	5	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	75	32	32	6	85,7 %
			En réorientation	16	7	7	1	14,3 %
			Non scolarisés	3	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	95	40	40	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (24383)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	68	36	36	9	
			Autres doublettes	71	37	37	3	
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	36	15	15	2	
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	33	11	11	3	
			Autres doublettes	22	12	12	2	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (24383)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	48,9 %	49,3 %	49,3 %	75 %
		Autres doublettes	51,1 %	50,7 %	50,7 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut National des Formations Notariales de Montpellier - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (24383)	Jury par défaut	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	39,6 %	39,5 %	39,5 %	28,6 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	36,3 %	28,9 %	28,9 %	42,9 %
		Autres doublettes	24,2 %	31,6 %	31,6 %	28,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines littéraires.	Les bulletins des classes de 1ère et de terminale seront examinés, avec une attention particulière aux notes obtenues aux épreuves anticipées de français et aux épreuves terminales des enseignements de spécialité.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités d'expression écrite et orale.	Résultats obtenus à l'épreuve de français, philosophie, langues étrangères. - Qualité de l'orthographe - Capacité à structurer un raisonnement	Essentiel
	Qualités d'expression écrite et orale.	Appréciations des professeurs. Résultats. Progression.	Très important
	Qualités d'expression écrite et orale.	Appréciations des professeurs.	Important
	Qualités d'expression écrite et orale.	Appréciations des professeurs	Important
	Qualités d'expression écrite et orale.	Appréciations des professeurs	Important
Savoir-être	Autonomie, implication, rigueur, régularité.	- Importante capacité de travail et autonomie - Motivation et volonté de s'investir - Réflexion - Curiosité intellectuelle - Discrétion et respect de la confidentialité - Ouverture au monde - Esprit d'équipe - Concentration et participation en classe - Assiduité et ponctualité	Important
	Autonomie, implication, rigueur, régularité.	Appréciations des professeurs - bulletins	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et intérêt pour la voie choisie	- Capacité à réussir et cohérence du projet - Connaissance des exigences et des débouchés de la formation - Motivation - Stages antérieurs ou à venir	Complémentaire
	Motivation et intérêt pour la voie choisie	Appréciations des professeurs - bulletins	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'engagement humain/citoyen, le service à la personne, l'empathie....	Les éléments déclaratifs des réalisations personnelles	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Msn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier est examiné manuellement par la commission pédagogique, sans l'utilisation d'algorithmes automatisés. La commission se réunit pour analyser minutieusement les dossiers, en tenant compte des éléments fournis par les candidats..

- **Critères d'évaluation :**

- Les résultats scolaires (notes et progression).
- Les appréciations des enseignants.
- La motivation du candidat exprimée dans la lettre de motivation.
- Les expériences personnelles ou extrascolaires pertinentes pour la formation demandée
- Les critères d'évaluation sont clairement définis et appliqués équitablement à chaque dossier.

- **Modalités de sélection :**

- L'ensemble des dossiers est classé manuellement en fonction des critères définis.

- **Traitement équitable :** La commission s'assure que chaque candidat est évalué de manière équitable et transparente, sans recours à des traitements automatisés, afin de garantir une sélection juste.

Critères pouvant favoriser l'admission d'un candidat :

- **Résultats scolaires sérieux et satisfaisants à excellents:**

- Des notes élevées et régulières dans les matières en lien avec la formation demandée.
- Une progression notable au cours des années précédentes, même si le niveau initial était plus bas.

- **Appréciations des enseignants :**

- Des commentaires élogieux concernant l'investissement personnel, la rigueur, l'autonomie et la motivation du candidat.
- L'avis favorable des enseignants sur les capacités du candidat à réussir dans la filière demandée.

- **Critères pouvant conduire à un refus :**

- **Résultats scolaires insuffisants :**

- Des notes faibles et irrégulières, surtout dans les matières essentielles à la formation visée.

- Une baisse de niveau au fil des années ou une absence de progression.
- **Manque de motivation visible :**
 - Une lettre de motivation superficielle, générique, ou qui ne montre pas de réelle compréhension de la formation.
 - Absence d'intérêt démontré pour le domaine d'études, ou incapacité à expliquer clairement pourquoi le candidat souhaite suivre cette formation.
- **Absence d'engagement ou de projet clair :**
 - Aucun projet professionnel ou personnel en lien avec la formation visée.
- **Appréciations négatives des enseignants :**
 - Des commentaires qui soulignent un manque de sérieux, de rigueur ou d'investissement.
 - Des remarques répétées sur des problèmes d'assiduité ou de comportement.
- **Inadéquation entre le parcours et la formation demandée :**
 - Un parcours scolaire ou des choix de spécialisation qui ne correspondent pas du tout aux prérequis de la formation
 - Un écart trop important entre les compétences attendues et celles démontrées par le candidat.
- **Motivation démontrée :**
 - Une lettre de motivation qui montre une vraie connaissance de la formation, un projet professionnel clair, et une passion pour le domaine d'études.
 - Des expériences extrascolaires ou des engagements en lien avec la formation (stages, projets personnels, bénévolat).
- **Participation à des activités parascolaires pertinentes :**
 - Engagements dans des projets associatifs, culturels ou sportifs qui révèlent de qualités humaines, de compétences organisationnelles, relationnelles, ou un sens des responsabilités.
 - Réalisation de travaux ou projets personnels qui témoignent d'une curiosité et d'une implication active

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats devront démontrer une réelle appétence pour le droit en général et plus précisément le droit notarial et le conseil aux personnes.

Ils devront s'être renseignés sur les métiers du notariat, les spécificités de cette voie et les études qui permettent d'y accéder au delà du BTS.

De très bonnes compétences en matière de communication écrite et orale sont essentielles dans les différentes unités d'enseignement.

Des qualités d'analyse et de rigueur sont utiles dans le cadre de situations complexes à appréhender et dans la rédaction juridique.

Une bonne capacité d'organisation et d'autonomie pour un travail personnel constant et sérieux sont indispensables.

Signature :

LOUIS-FREDERIC PIGNARRE,

Chef d'établissement de l'établissement Institut

National des Formations Notariales de Montpellier